



Caf remboursement obligatoire

Par **Elodie b**, le **18/04/2019** à **11:33**

Bonjour maman de 6 enfants don 3 mi temps

Mon mari déclarait depuis 3 ans prime panier et les acompte en gros 2000 e de revenus

Pas de primes d'activité du tout et apl au minimale ... Aucune aide rien sauf que en réalité on touché à peine 1100e

Sur rdv par une AS de la caf elle nous a dit de stopper tout ça et de leur dire réclamer les prime d'activité et d'apl

Sur deux ans ... Bref la jolie courrier en nous disant que nous devons de l'argent à la caf

Mes comment en déclarant plus peut ont devoirs rembourser le moindre centimes ???!!

Car pour les AS il nous on dit que s'était forcément eux qui allait rembourser et non l'inverse

Par **youris**, le **18/04/2019** à **17:59**

bonjour,

que voulez-vous dire en écrivant " et de leur dire réclamer les prime d'activité et d'apl " et "
Bref la jolie courrier en nous disant que nous devons de l'argent à la caf ".

je crois comprendre que la CAF vous demande de rembourser une certaine somme mais vous n'expliquez pas vraiment pourquoi.

vous pouvez saisir le médiateur de votre caf.

Salutations.